

FranceConnect, FranceConnect+, France Identité : qui sert à quoi ?

Une identité numérique, deux portes d'entrée, plusieurs fournisseurs : de quoi a besoin l'utilisateur selon sa démarche, comment l'activer, et quoi faire quand rien ne fonctionne.

À qui s'adresse cette fiche ?

Aux conseillères et conseillers numériques, agents France services, travailleurs sociaux et bénévoles qui accompagnent des usagers dans leurs démarches en ligne, et à toute personne qui veut comprendre ce qu'on lui demande.

Au sommaire

1. FranceConnect et FranceConnect+ : la différence en une page
2. Activer L'Identité Numérique La Poste
3. Activer France Identité
4. Quelle identité pour quelle démarche, et quand ça bloque
5. Sécurité : les réflexes à transmettre

1. La différence en une page

	FranceConnect	FranceConnect+
À quoi ça sert	Se connecter à des services publics avec un compte que l'on a déjà	Accéder aux démarches sensibles : transactions financières, données de santé, formalités d'entreprise
Niveau de garantie	Niveau faible	Niveau substantiel ou élevé, selon le fournisseur et la démarche
Fournisseurs d'identité	Compte impots.gouv.fr, ameli.fr, L'Identité Numérique La Poste, MSA, France Identité, TrustMe	L'Identité Numérique La Poste (qualifiée niveau substantiel) ou France Identité (qualifiée niveau élevé)
Exemples	Impôts, allocations, compte ameli	Mon Compte Formation, MaPrimeRénov', signature d'une formalité sur le Guichet unique

Le piège le plus courant : un usager croit « avoir FranceConnect » parce qu'il se connecte avec son compte des impôts. Pour une démarche qui demande **FranceConnect+**, ce compte ne suffit pas : il faut une identité numérique vérifiée (La Poste ou France Identité).

2. Activer L'Identité Numérique La Poste

Service gratuit, utilisable avec FranceConnect et FranceConnect+.

Conditions

- Être majeur ;
- disposer d'une carte nationale d'identité française, d'un passeport français ou d'un titre de séjour valable au moins 5 ans ;
- avoir un smartphone Android (version 12 ou plus) ou iPhone (iOS 16 ou plus) et un numéro de mobile éligible.

Étapes

- 1 **Télécharger l'application** L'Identité Numérique La Poste.
- 2 **Faire vérifier son identité** : à distance depuis l'application, ou en bureau de poste (utile quand la vérification à distance échoue).
- 3 **Activer** son identité numérique et définir son code secret.
- 4 **Tester** la connexion sur un service qui propose FranceConnect+ avant la démarche urgente.

3. Activer France Identité

Application de l'État, gratuite, qui permet de conserver ses papiers dans son téléphone, de se connecter aux services publics et de générer des justificatifs d'identité à usage unique.

Conditions

- Être majeur ;
- avoir la **nouvelle carte nationale d'identité** (format carte bancaire, avec puce) ;
- un smartphone équipé du **NFC** : Android 11 minimum ou iOS 16.6 minimum.

Étapes

- 1 Installer l'application France Identité.
- 2 Scanner sa carte d'identité avec le téléphone (lecture NFC) et saisir le code de la carte.
- 3 Définir son code personnel, puis valider l'activation.
- 4 Utiliser France Identité comme fournisseur d'identité dans FranceConnect ou FranceConnect+.

Quelle solution proposer ? Carte d'identité ancien format ou téléphone sans NFC : orienter vers La Poste. Carte au nouveau format et téléphone compatible : France Identité, plus rapide et de niveau plus élevé. Les deux peuvent coexister.

4. Quelle identité pour quelle démarche

Démarche	Ce qu'il faut
Déclarer ses impôts, consulter son compte ameli, demander une aide	FranceConnect suffit
Mon Compte Formation, MaPrimeRénov'	FranceConnect+
Signer une formalité de modification ou de cessation sur le Guichet unique des entreprises	FranceConnect+, ou un certificat de signature avancée reposant sur un certificat qualifié
Créer une entreprise sur le Guichet unique	Une simple case à cocher vaut signature ; un compte suffit
Prouver son identité à un bailleur ou à un tiers	Justificatif d'identité à usage unique généré par France Identité

Quand ça bloque : le diagnostic

Symptôme	Cause fréquente	Quoi faire
La vérification d'identité à distance échoue	Photo floue, document abîmé, reflet	Reprendre dans un endroit éclairé, sans reflet ; sinon passer en bureau de poste
La carte n'est pas lue par le téléphone	Ancien format sans puce, NFC désactivé, coque épaisse	Activer le NFC, retirer la coque ; si la carte est ancienne, utiliser La Poste
Le service refuse la connexion	La démarche exige FranceConnect+ et l'utilisateur utilise FranceConnect	Activer une identité numérique vérifiée
Le nom ne correspond pas	Nom d'usage, nom marital, orthographe	Vérifier l'état civil utilisé par le service et celui de l'identité numérique
Pas de smartphone compatible	Téléphone ancien ou sans NFC	Voir si la démarche accepte un autre moyen ; sinon, accompagner sur un poste dédié

5. Sécurité : les réflexes à transmettre

- ☐ Le code secret de l'identité numérique ne se partage **jamais**, pas même avec un conseiller ou un agent.
- ☐ Une identité numérique ne s'active pas à la demande de quelqu'un qui appelle ou envoie un SMS.
- ☐ Toujours vérifier l'adresse du site avant de se connecter : une page FranceConnect s'ouvre depuis le service, jamais depuis un lien reçu par message.
- ☐ Refuser toute demande de photo de la carte d'identité par messagerie ou réseau social.
- ☐ En cas de doute sur une usurpation : changer ses mots de passe, prévenir le fournisseur d'identité, et se faire aider (cybermalveillance.gouv.fr).
- ☐ Un accompagnant peut guider, mais c'est l'utilisateur qui saisit son code.

Ce que l'identité numérique n'est pas

Ce n'est ni une signature électronique, ni une pièce d'identité au sens du contrôle par les forces de l'ordre. Elle sert à **prouver qui l'on est en ligne**. Pour signer un document avec une valeur juridique renforcée, il faut un service de signature électronique ; certaines démarches, comme les formalités d'entreprise, acceptent toutefois FranceConnect+ à la place d'un certificat de signature.

Sources et pour aller plus loin

- FranceConnect et FranceConnect+ : franceconnect.gouv.fr
- France Identité : france-identite.gouv.fr
- L'Identité Numérique La Poste : lidentitenumérique.laposte.fr
- Signature des formalités d'entreprise : inpi.fr
- Assistance aux victimes de cybermalveillance : cybermalveillance.gouv.fr
- Signature électronique et niveaux eIDAS, en détail : certyneo.com/fr/parcours-signature-eidas